

Amérique latine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1972)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et la Croix-Rouge portugaises. Il s'agissait, d'une part, de se présenter à celles-ci en qualité de nouveau délégué général du CICR pour l'Afrique et, d'autre part, d'obtenir l'autorisation de visiter les lieux de détention au Mozambique.

Mozambique

Visites de lieux de détention: Le Gouvernement portugais ayant donné son accord pour la visite des lieux de détention au Mozambique, M. Santschy a effectué une mission dans ce pays du 26 novembre au 17 décembre. Il a visité onze prisons — à Machava, Ponta Mahone, Nampula, Porto Amelia, Ibo, Tete (2), Vila Cabral, Beira, Quelimane et Nicoadala — dans lesquelles il a vu au total quelque 1780 détenus politiques. Il a pu s'entretenir sans témoin avec les détenus de son choix, en faveur desquels divers secours ont été remis. Comme de coutume, les rapports de visite ont été transmis par le CICR aux autorités détentrices.

Amérique latine

En 1972, le CICR a maintenu sa délégation régionale permanente à Caracas. M. Eddi Leemann, délégué régional pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, est demeuré à son poste tout au long de l'année, alors que M. Jacques Moreillon, délégué régional pour l'Amérique du Sud, a quitté le sien à la fin du premier semestre, étant appelé à d'autres fonctions au siège du CICR à Genève.

Pour réaliser le programme de visites prévu pour 1972 dans les pays d'Amérique du Sud, le CICR a envoyé en mission sur ce continent, durant le second semestre, M. Robert Gaillard-Moret, délégué. En septembre, celui-ci fut rejoint par le D^r Roland Marti, médecin-chef du CICR.

Enfin, M. Serge Nessi, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, a effectué, en février puis en octobre, deux missions, qui l'ont conduit dans différents pays d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes.

Au total, les délégués du CICR se sont rendus, en 1972, souvent à plusieurs reprises, dans 20 pays d'Amérique latine, soit : Argen-

tine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa-Rica, République dominicaine, Equateur, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, El Salvador, Uruguay et Venezuela. Ils ont eu, dans chacun d'entre eux, des entretiens fructueux avec les autorités gouvernementales, notamment en ce qui concerne la diffusion des Conventions de Genève et des principes de la Croix-Rouge au sein des forces armées et de la jeunesse. Ils ont également, par des contacts étroits avec les dirigeants de la Croix-Rouge et la visite de nombreux comités régionaux, resserré les liens unissant le CICR aux Sociétés nationales. Relevons à ce propos que des délégués du CICR étaient présents à la V^e Réunion des Présidents des Sociétés nationales d'Amérique centrale, qui a eu lieu en février à Panama et à l'Institut régional de formation, qui s'est tenu en novembre en Colombie.

Ayant reçu l'autorisation de visiter les lieux de détention dans 19 pays, les délégués du CICR se sont rendus dans près de 90 prisons. Ils ont vu plusieurs milliers de détenus, dont plusieurs centaines pour des délits ou motifs d'ordre politique.

Enfin, le CICR a procédé à de nombreux envois de secours en Amérique latine, plus particulièrement destinés aux détenus incarcérés dans les prisons visitées par les délégués, ainsi qu'aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Argentine

Du 7 au 26 juin, M. Moreillon s'est rendu à Buenos Aires, où il a eu divers entretiens avec les autorités argentines compétentes en vue de la visite des lieux de détention. Le 22 juin, il fut rejoint par M. Gaillard-Moret, qui — à l'exception d'une brève interruption durant laquelle il séjourna en Uruguay, du 2 au 14 juillet — demeura en Argentine jusqu'au 18 septembre.

Visites de lieux de détention: Au cours de sa mission en Argentine, M. Gaillard-Moret a visité 12 lieux de détention, soit 5 à Buenos Aires et La Plata, 3 à Rosario et les autres à Coronda, Resistencia, Corrientes et Rawson. Il a vu au total près de 7000 détenus, dont plusieurs centaines pour des motifs ou délits d'ordre politique.

Comme de coutume, ces visites ont fait l'objet de rapports, qui ont été transmis par le CICR aux autorités détentrices.

Contacts: A l'occasion de son séjour en Argentine, le délégué du CICR a eu de nombreux contacts avec les autorités gouvernementales concernant, outre la visite de lieux de détention, la diffusion des Conventions de Genève auprès des forces armées et de la jeunesse, ainsi que les radiocommunications du CICR.

Il a également eu des entretiens avec les dirigeants de la Croix-Rouge argentine à Buenos Aires et a visité plusieurs filiales en province.

Bolivie

Visites de lieux de détention: L'action entreprise par le CICR en Bolivie à la suite des événements du 22 août 1971 ¹ s'est terminée le 14 janvier 1972. Durant les derniers jours de sa mission, le délégué du CICR, M. Gaillard-Moret, a effectué une ultime série de visites au camp de Viacha, à la prison d'Achocalla et au DIN ² de La Paz. Il s'est rendu à Oruro, où il a visité le DIN et la « Carcel publica ». Des secours matériels ont été remis à tous les détenus visités.

Avant de quitter La Paz, le délégué du CICR a mis à la disposition de la Croix-Rouge bolivienne un stock de médicaments, ainsi qu'un crédit en vue de la poursuite de l'assistance médicale aux détenus.

En août, le CICR a envoyé par avion à La Paz un lot supplémentaire de médicaments, afin de compléter le stock entreposé au siège de la Croix-Rouge bolivienne.

Deux nouvelles missions du CICR ont eu lieu en Bolivie en 1972 : la première, du 13 au 23 avril, effectuée par M. Moreillon ; la seconde, du 14 au 20 octobre, par M. Gaillard-Moret et le D^r Marti. En octobre, les délégués du CICR ont visité 6 lieux de détention, soit la prison San Pedro (Panoptico Nacional), le DIN de La Paz, les prisons d'Achocalla et de Chonchocoro, le DIN de Cochabamba et l'île de Coati. Ils ont vu de nombreux détenus, dont plusieurs centaines

¹ Cf. Rapport d'activité 1971, p. 14.

² « Departamento de Investigación Nacional. »

pour des motifs ou délits d'ordre politique, auxquels ils ont distribué près de 400 couvertures, 120 paillasses, des vêtements, des vivres et des médicaments. Comme de coutume, les rapports de visites ont été transmis par le CICR aux autorités compétentes.

Brésil

Du 22 février au 3 mars, le délégué général du CICR pour l'Amérique latine s'est rendu au Brésil, où il a eu des entretiens avec les autorités gouvernementales et les dirigeants de la Croix-Rouge brésilienne. Les entretiens ont porté, d'une part, sur la diffusion des Conventions de Genève auprès des forces armées et, d'autre part, sur la poursuite de l'action médicale de la Croix-Rouge en faveur des populations indiennes de l'Amazonie brésilienne¹. Sur ce dernier point, M. Nessi a notamment rencontré, à Brasilia, le président de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), qui a donné son agrément pour la poursuite de cette action.

A la suite de cet accord, le CICR a établi un projet d'action, portant sur cinq ans, qu'il a soumis aux autorités et à la Croix-Rouge brésiliennes. Celles-ci ayant confirmé leur acceptation, ce programme a été envoyé à un certain nombre de Gouvernements et de Sociétés nationales qui s'y intéressaient, en vue d'obtenir un appui financier et la mise à disposition de personnel. A la fin de 1972, plusieurs Gouvernements et Sociétés nationales avaient déjà annoncé au CICR d'importantes contributions financières, et il était prévu que le programme « Amazonie » débute dans le courant de l'année 1973.

Chili

Du 10 au 26 octobre, M. Leemann s'est rendu au Chili, afin de prendre contact avec les autorités gouvernementales et la Croix-Rouge chiliennes. Les principaux points abordés ont été le programme gouvernemental de distribution de lait, ainsi que la visite des lieux de détention.

¹ Cf. Rapport d'activité 1970, p. 17 ss.
Rapport d'activité 1971, p. 16.

Assistance alimentaire: A la suite de la visite de son délégué général pour l'Amérique latine au Chili, en juillet 1971, le CICR a effectué, en 1972, trois envois de lait en poudre dans ce pays. Ces envois, adressés à la Croix-Rouge chilienne en vue de sa participation au programme gouvernemental de distribution de lait, ont eu lieu en février, en avril et en septembre; ils ont porté respectivement sur 200 tonnes, don de la Communauté économique européenne (CEE), 20 tonnes, don de la Confédération suisse, et 135 tonnes, don de la CEE.

M. Leemann a saisi l'occasion de sa mission au Chili, en octobre, pour visiter divers entrepôts, où était stocké le lait expédié par le CICR, assister à l'arrivée du dernier envoi de 135 tonnes, ainsi qu'à différentes distributions effectuées par des volontaires de la Croix-Rouge chilienne dans les écoles.

En ce qui concerne le premier envoi de 200 tonnes de lait, celui-ci a été distribué du 15 juin au 15 décembre et près de 118 000 enfants ont bénéficié de cette assistance. Quant au second envoi de 20 tonnes, une moitié a été remise en novembre et en décembre aux hôpitaux pédiatriques de Santiago et de Valparaiso, et la seconde moitié a été utilisée dans les centres infantiles de la Croix-Rouge chilienne. Enfin, les distributions du dernier envoi de 135 tonnes ont débuté en décembre.

Visites de lieux de détention: M. Leemann a obtenu de visiter deux lieux de détention à Santiago, où il a vu près d'un millier de détenus.

Colombie

Du 6 au 27 novembre, M. Leemann a représenté le CICR à l'Institut de formation pour dirigeants de la Croix-Rouge « William H. S. Dabney », organisé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge colombienne à Fusagasuga. De passage en Colombie, à cette époque, M. Nessi y a également assisté pendant deux jours.

M. Gaillard-Moret et le D' Marti ont effectué une mission en Colombie du 20 novembre au 14 décembre. A cette occasion, ils ont eu divers entretiens avec les autorités gouvernementales et

la Croix-Rouge colombiennes concernant les lieux de détention et la diffusion des Conventions de Genève.

Visites de lieux de détention: Les délégués du CICR ont également obtenu du ministère de la Justice une autorisation générale de visites pour les prisons dépendant de son ministère. C'est ainsi qu'ils se sont rendus dans 11 d'entre elles, dont 2 à Bogota, 2 à Bucaramanga et les autres à Cali, Tunja, Mesa, Facatativa, Cucuta, Medellin et Popayan.

Costa-Rica

Le délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, M. Leemann, s'est rendu au Costa-Rica du 27 février au 5 mars. Il a eu des entretiens avec les représentants des différents ministères intéressés concernant les lieux de détention, la diffusion des Conventions de Genève auprès des forces armées, ainsi que la participation éventuelle du Costa-Rica à la seconde session de la Conférence d'experts gouvernementaux sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire¹. Le délégué régional a également pris contact avec le secrétaire général de l'Université de Costa-Rica et des professeurs de la faculté de droit en vue de créer un cours de droit international humanitaire. Enfin, il a visité le siège de la Croix-Rouge costaricienne à San José, et a donné des conférences sur le CICR et les Conventions de Genève auprès des comités locaux de la Croix-Rouge à Cartago, Guadalupe, Heredia et Alajuela.

Le délégué général pour l'Amérique latine, M. Nessi, a effectué une mission au Costa-Rica du 7 au 9 novembre. A cette occasion, il a rencontré le ministre des Affaires étrangères, ainsi que les autorités gouvernementales compétentes concernant l'assistance médicale dans les lieux de détention, la diffusion des principes de la Croix-Rouge auprès de la jeunesse et les radiocommunications du CICR. Il s'est en outre entretenu avec les dirigeants de la Croix-Rouge costaricienne et a visité le comité auxiliaire de San Isidro.

¹ Cf. p. 109 du présent Rapport.

Visite d'un lieu de détention: A la suite de l'entretien qu'il a eu à la Direction générale d'adaptation sociale au ministère de l'Intérieur, M. Leemann a visité, en février, le centre de réhabilitation « La Reforma », à San José.

En novembre, le CICR a envoyé à la Croix-Rouge costaricienne un lot de médicaments destinés aux détenus.

République dominicaine

Du 6 au 14 décembre, M. Leemann s'est rendu en République dominicaine. Il a pris contact avec la Croix-Rouge dominicaine au sujet de la diffusion des principes de la Croix-Rouge dans les écoles et s'est informé de ses principales activités. Sur le plan gouvernemental, le délégué régional s'est entretenu avec les autorités compétentes de la visite des lieux de détention et des radiocommunications du CICR. Enfin, il a rencontré le doyen de la faculté de droit de l'université de Saint-Domingue en vue de créer un cours sur le droit international humanitaire.

Visites de lieux de détention: M. Leemann a visité la prison préventive de Saint-Domingue et le pénitencier national de « La Victoria », où il a vu au total quelque 1650 détenus, dont plus de 250 pour des délits ou motifs d'ordre politique.

A la suite de ces visites, le CICR a fait parvenir à la Croix-Rouge dominicaine un lot de médicaments destinés aux lieux de détention.

Equateur

En route pour la Bolivie, le délégué régional pour l'Amérique du Sud s'est arrêté, du 8 au 10 avril, à Quito. A cette occasion, il a eu des entretiens avec les autorités gouvernementales et les dirigeants de la Croix-Rouge équatorienne au sujet des lieux de détention, de la diffusion des Conventions de Genève auprès de la jeunesse et des forces armées, enfin, de la participation éventuelle de l'Equateur à la seconde session de la Conférence d'experts gouvernementaux sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire.

M. Gaillard-Moret et le D^r Marti ont effectué une mission en Equateur du 9 au 20 novembre. A cette occasion, ils ont obtenu une autorisation de visites de prisons. Ils se sont rendus dans 5 lieux de détention, dont 3 à Quito et les 2 autres à Guayaquil et Ambato. Ils ont vu au total près de 3000 détenus, dont une trentaine pour des motifs ou délits d'ordre politique.

Enfin, le délégué général pour l'Amérique latine a effectué un bref séjour à Quito à la fin du mois de novembre. Il a notamment rencontré plusieurs professeurs de droit international et discuté avec eux la possibilité d'introduire un cours de droit international humanitaire dans leurs universités respectives — soit l'université catholique de l'Equateur et l'université centrale, toutes deux à Quito — et de donner un cours sur les Conventions de Genève lors d'une prochaine mission. Il a eu des entretiens analogues concernant un cours de droit international humanitaire au sein des forces armées et qui s'adresserait aux officiers supérieurs de l'Institut international de Police, l'Académie de guerre et l'Académie de l'air.

Guatemala

Le délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale et les Caraïbes a effectué une mission au Guatemala du 9 au 21 avril. Il a pris contact avec les autorités intéressées concernant les visites de lieux de détention. Il a également rencontré le directeur de l'Académie militaire, ainsi qu'un professeur de droit international public à l'Université nationale de San Carlos au sujet de l'enseignement du droit international humanitaire dans leurs établissements respectifs.

Visites de lieux de détention: M. Leemann, ayant obtenu du ministère de l'Intérieur de visiter les lieux de détention, s'est rendu dans 7 d'entre eux, dont 4 à Guatemala et les autres à Frejanes, Escuintla et Salama. Des médicaments, envoyés au début de l'année par le CICR, ont été remis aux Services de santé de ces différents établissements, où se trouvaient plusieurs centaines de détenus, dont une vingtaine pour des motifs ou délits d'ordre politique. Comme de coutume, les rapports de visite ont été transmis par le CICR aux autorités détentrices.

Contacts: Avant de se rendre à Panama ¹ en février, le délégué général du CICR pour l'Amérique latine avait fait une brève escale à Guatemala, afin d'y avoir divers entretiens avec les autorités gouvernementales et les dirigeants de la Société nationale.

M. Nessi est retourné à Guatemala du 24 au 28 octobre. A cette occasion, il a été reçu par les ministres de l'Intérieur et de l'Education, le chef d'Etat-Major de l'armée et le vice-ministre des Télécommunications. Ces entretiens ont porté notamment sur les visites de lieux de détention, la diffusion des Conventions de Genève et les principes de la Croix-Rouge au sein des forces armées et de la jeunesse, enfin, des radiocommunications du CICR. Le délégué général a également rencontré les dirigeants de la Société nationale et a pris part à une séance du comité directeur, auquel il a présenté un exposé sur les activités du CICR en Amérique latine.

Don à la Société nationale: En mai, le CICR a envoyé cinq troussees de premiers secours à la Société nationale.

Guyane

En février, dans le cadre de sa mission en Amérique latine, M. Nessi, délégué général du CICR pour cette partie du monde, a fait une brève escale à Georgetown, où il a eu des contacts avec les dirigeants de la Croix-Rouge de Guyane, les autorités gouvernementales et l'Etat-Major des forces armées.

Don à la Société nationale: En avril et en octobre, le CICR a envoyé respectivement 250 kg d'aliments pour bébés et 2 tonnes de lait en poudre (don de la Confédération suisse) à cette Société, à titre d'aide pour ses programmes d'assistance.

Haïti

Le délégué général du CICR pour l'Amérique latine a effectué une mission en Haïti du 26 novembre au 3 décembre 1972. A cette occasion, il a eu des entretiens avec les dirigeants de la Croix-

¹ Voir p. 34 du présent Rapport.

Rouge haïtienne, qui l'ont informé des diverses activités de la Société. Le 30 novembre, il a participé à l'inauguration d'un centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge haïtienne aux Cayes, équipé avec une attribution du Fonds Shôken. Les autorités gouvernementales et les dirigeants de la Société nationale assistaient également à la cérémonie.

Sur le plan gouvernemental, M. Nessi a eu des entretiens avec les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Défense, de la Santé, ainsi que des Travaux publics, des Transports et des Communications. Les principaux sujets abordés ont été les activités de la Croix-Rouge en Haïti, la visite des lieux de détention et les radiocommunications du CICR.

Assistance médicale et alimentaire: Deux catastrophes sont survenues en Haïti, au cours de l'année 1972 : en mai, des inondations ont ravagé le sud du pays, alors qu'en août un incendie faisait plusieurs milliers de sans-abri à Port-au-Prince.

La Croix-Rouge haïtienne s'est associée aux programmes de secours mis sur pied en faveur des victimes. En vue de soutenir les activités de cette Société, le CICR lui a fait parvenir, en août et en octobre, 715 kg de médicaments, du matériel de pansement, des civières, des trousseaux de premiers secours, ainsi que 20 tonnes de lait en poudre.

Honduras

Deux missions du CICR ont eu lieu au Honduras en 1972 : la première effectuée par le délégué régional pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, du 12 au 18 mars, et la seconde par le délégué général pour l'Amérique latine, du 19 au 24 octobre.

Sur le plan gouvernemental, M. Leemann a eu des entretiens avec les autorités intéressées concernant la participation éventuelle du Honduras à la seconde session de la Conférence d'experts gouvernementaux. Il a également rencontré le directeur de l'Académie militaire, de même que le doyen de l'Université nationale autonome du Honduras, à Tegucigalpa, au sujet de la diffusion des Conventions de Genève auprès des forces armées et de l'enseignement du droit international humanitaire.

En octobre, M. Nessi a été reçu par le ministre de la Santé, les vice-ministres des Affaires étrangères et de l'Education, le chef de l'Etat-Major des forces armées et diverses autres personnalités civiles et militaires. Les principaux sujets traités ont été les visites de lieux de détention, les radiocommunications du CICR et la diffusion des Conventions de Genève. Sur ce dernier point, le délégué général a donné une conférence à l'Ecole militaire Général Francisco Morazan, à Tegucigalpa.

Enfin, les délégués du CICR ont eu des conversations avec les dirigeants de la Société nationale. Ils se sont informés de ses diverses activités et ont visité plusieurs comités locaux de la Croix-Rouge.

Assistance médicale et alimentaire: Alors que son délégué régional avait déjà quitté le pays, le CICR recevait une demande d'aide de la Croix-Rouge du Honduras en vue de sa participation à une campagne de vaccination organisée par les autorités gouvernementales, une épidémie de rougeole ayant fait son apparition dans le pays. Aussitôt après avoir reçu cet appel, le CICR procédait à l'envoi à Tegucigalpa d'un premier lot de 1500 doses de vaccin anti-rougeole. Il pria en outre M. Leemann, qui se trouvait dans un pays voisin, de retourner au Honduras.

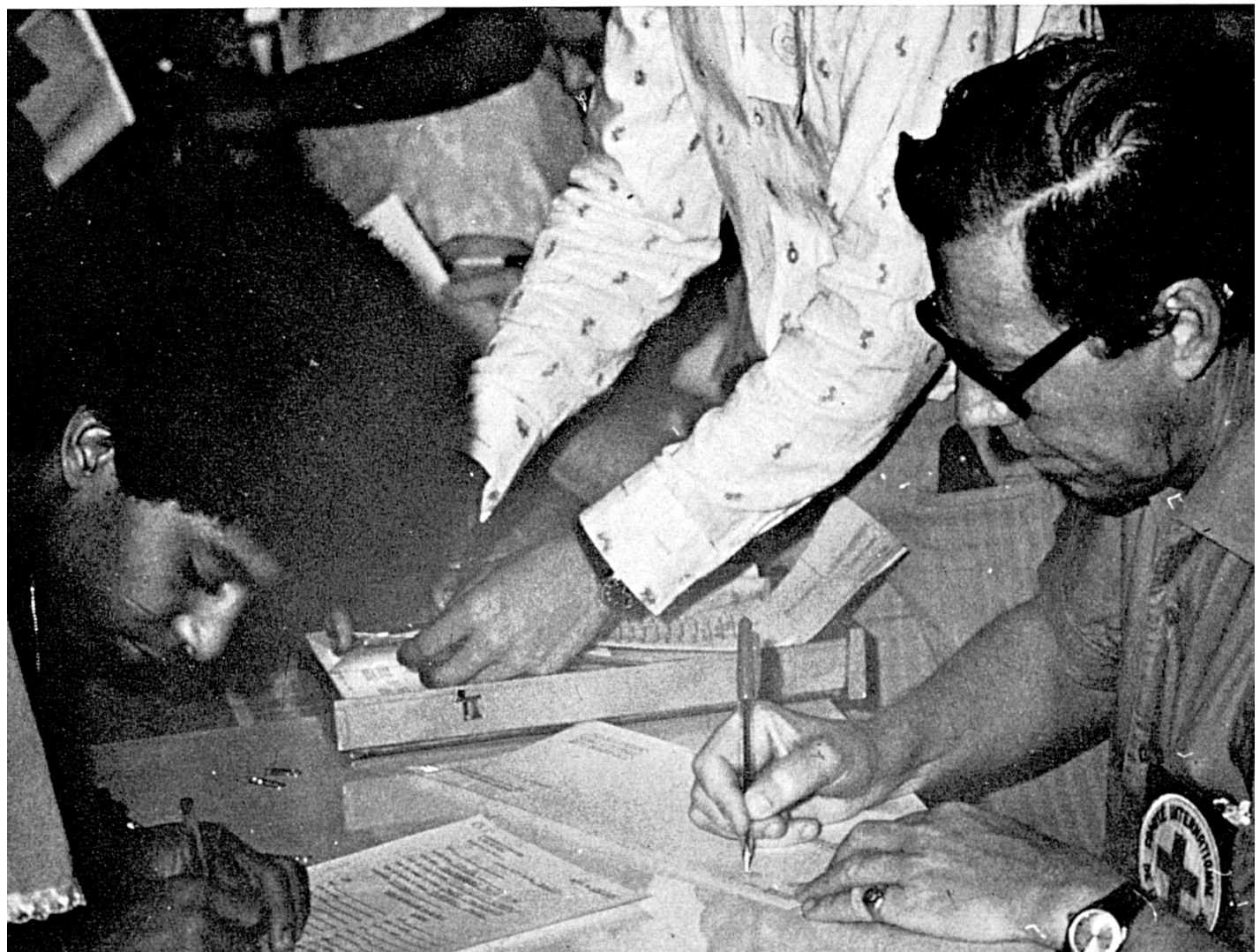
C'est ainsi que, le 21 avril, le délégué régional du CICR avait des entretiens à Tegucigalpa concernant le programme de vaccination anti-rougeole avec le directeur général de la Société nationale et le directeur général de la Santé publique. Sur la base de ces informations, le CICR décida de financer l'achat de 4000 doses supplémentaires de vaccin.

En octobre, le CICR a envoyé 5 tonnes de lait en poudre, don de la Confédération suisse, à la Croix-Rouge du Honduras pour un programme d'assistance, à Tegucigalpa, San Pedro Sula et La Ceiba.

Enfin, en novembre, il lui a fait parvenir cinquante trousseaux de premiers secours.

Visites de lieux de détention: Lors de sa mission en octobre, M. Nessi a visité le pénitencier central de Tegucigalpa et le centre pénal de San Pedro Sula. Il a vu au total plusieurs milliers de détenus.

Kampala : remise de titres de voyage du CICR aux Asiatiques devant quitter l'Ouganda.
Photo Bojilov/CICR



Visite d'un lieu de détention en Amérique latine.
Photo Archives CICR



A la suite de ces visites, le CICR a envoyé à la Croix-Rouge du Honduras un lot de 285 kg de médicaments en faveur des détenus.

Jamaïque

Le délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale et les Caraïbes s'est rendu à la Jamaïque du 28 août au 5 septembre. Il a eu des entretiens avec les autorités compétentes concernant les lieux de détention, la diffusion des Conventions de Genève auprès des forces armées, ainsi que les radiocommunications du CICR.

Il a également eu de nombreux contacts avec les dirigeants de la Croix-Rouge de la Jamaïque, qui l'ont informé des diverses activités de la Société, et a visité le comité local du département de St. Ann, à St. Ann's Bay.

Visite de lieux de détention: Après avoir obtenu l'autorisation du ministère de la Jeunesse et du Développement de la Communauté, M. Leemann a visité deux lieux de détention, soit le pénitencier général, à Kingston, et la prison de district de Ste Catherine, à Spanish Town, où il a vu au total plus de 1700 détenus. Comme de coutume, les rapports de visite ont été transmis par le CICR aux autorités détentrices.

Don à la Société nationale: En octobre, le CICR a fait parvenir 3,5 tonnes de lait en poudre, don de la Confédération suisse, à la Croix-Rouge de la Jamaïque pour soutenir ses programmes d'assistance.

Nicaragua

Le délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, M. Leemann, s'est rendu au Nicaragua du 6 au 11 mars. Il a pris contact avec la Société nationale et a donné une conférence sur les Conventions de Genève, le CICR, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge internationale à plus d'une centaine de membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse, représentant les dix écoles secondaires de Managua. Il a en outre remis à la Croix-Rouge du Nicaragua un lot de médicaments destinés

aux lieux de détention visités les années précédentes par le CICR. Enfin, M. Leemann a eu des entretiens avec diverses autorités gouvernementales, ainsi qu'avec des représentants de la Faculté de droit de l'Université « Centroamericana » de Managua en vue de l'enseignement du droit international humanitaire.

Le délégué général du CICR pour l'Amérique latine, M. Nessi, avait déjà fait une brève escale à Managua en février, avant de se rendre au Panama. Il y est retourné du 2 au 6 novembre. Outre les dirigeants de la Société nationale, il a rencontré le ministre de l'Intérieur, les vice-ministres des Affaires étrangères et de l'Éducation et d'autres personnalités, avec lesquelles il s'est entretenu des visites de lieux de détention, de la diffusion des Conventions de Genève et des principes de la Croix-Rouge ainsi que des radio-communications du CICR.

Tremblement de terre: Dès l'annonce du séisme qui s'est produit dans la nuit du 23 décembre 1972 à Managua, le CICR a mis à disposition de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et de la Croix-Rouge du Nicaragua son service des télécommunications, ainsi qu'un opérateur radio et l'équipement nécessaire pour assurer la liaison entre Managua et Genève.

L'opérateur radio est parti le 1^{er} janvier 1973 pour Managua, et un premier contact direct avec la Croix-Rouge du Nicaragua a eu lieu le 5 janvier. Notons que le CICR avait installé une station radio dans le bâtiment de la Société nationale en novembre 1972, mais que celui-ci fut complètement détruit lors du tremblement de terre.

Le CICR a également pris contact avec la Communauté économique européenne en vue de fournir des vivres aux sinistrés.

Panama

Du 8 au 11 février s'est tenue à Panama la V^e réunion des présidents et séminaires techniques des Sociétés nationales de la Croix-Rouge d'Amérique du Nord, du Mexique, d'Amérique centrale et de Panama. Le CICR y était représenté par son délégué général pour l'Amérique latine, ainsi que son délégué régional pour l'Amérique centrale et les Caraïbes.

Visites de lieux de détention: Alors que M. Nessi quittait le Panama après la fin de la réunion des présidents, M. Leemann y est demeuré jusqu'au 26 février. Il a obtenu de visiter les lieux de détention et s'est rendu dans quatre d'entre eux, soit trois à Panama et le quatrième sur l'île de Coiba. Le délégué régional du CICR a vu au total un millier de détenus, dont un petit nombre pour des motifs ou délits d'ordre politique. Il a saisi cette occasion pour remettre aux services de santé de ces différents établissements des lots de médicaments envoyés par le CICR à Panama en janvier 1972.

Outre les autorités gouvernementales, M. Leemann a rencontré des professeurs de la faculté de droit de l'Université de Panama en vue de l'enseignement du droit international humanitaire.

Enfin, il a eu des entretiens avec les dirigeants de la Société nationale et a fait un exposé sur le CICR et les Conventions de Genève à une cinquantaine de membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse, représentant onze collèges de Panama.

Contacts: Le délégué général du CICR pour l'Amérique latine a effectué une seconde mission au Panama du 10 au 15 novembre, au cours de laquelle il a pris contact avec les vice-ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères ainsi que le directeur du Département de la presse et de la radio au ministère de l'Intérieur. Les principaux points abordés ont été la poursuite de l'assistance aux détenus et les radiocommunications du CICR.

M. Nessi a également rendu visite au siège central de la Croix-Rouge à Panama, ainsi qu'au comité provincial de Chiriqui, à David.

Paraguay

Deux missions du CICR ont eu lieu au Paraguay en 1972: la première, effectuée par le délégué régional du CICR pour l'Amérique du Sud, M. Moreillon, s'est déroulée entre le 24 avril et le 24 mai; la seconde par M. Gaillard-Moret et le D' Marti, du 25 septembre au 10 octobre.

Les délégués du CICR se sont entretenus avec les différents ministères intéressés par la diffusion des Conventions de Genève

et des principes de la Croix-Rouge auprès des forces armées et de la jeunesse, ainsi que des radiocommunications du CICR. Ils ont également rencontré des professeurs de l'Université nationale et de l'Université catholique en vue de l'enseignement du droit international humanitaire. Enfin, ils ont eu de nombreux contacts avec les dirigeants de la Croix-Rouge paraguayenne, à laquelle le CICR a fait parvenir des médicaments.

Visites de lieux de détention: A l'occasion de son séjour au Paraguay, M. Moreillon a été reçu en audience par le président de la République, le Général Alfredo Stroessner, qui a donné son accord pour la visite des lieux de détention. Le délégué régional s'est ainsi rendu à la « Penitenciaría nacional », de même que dans neuf commissariats de police à Asuncion.

A la suite de ces visites, le CICR a fait parvenir à la Croix-Rouge paraguayenne deux envois de médicaments destinés à ces lieux de détention. Lors de leur mission à Asuncion, en septembre, M. Gaillard-Moret et le D^r Marti sont retournés dans les commissariats pour effectuer une nouvelle visite aux détenus et remettre les médicaments aux services de santé.

Pérou

En route pour la Bolivie, le délégué régional pour l'Amérique du Sud a fait escale à Lima les 11 et 12 avril. Il s'est entretenu à cette occasion avec les différents ministères intéressés de la participation éventuelle du Pérou à la seconde session de la conférence d'experts sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire ainsi que de la diffusion des Conventions de Genève auprès des forces armées.

Visites de lieux de détention: M. Gaillard-Moret et le D^r Marti ont effectué une mission au Pérou du 23 octobre au 9 novembre. A cette occasion, ils ont visité 4 lieux de détention, soit 3 à Lima ainsi que l'île du Fronton. Ils ont vu au total plus de 5000 détenus, dont une dizaine pour des motifs ou délits d'ordre politique.

El Salvador

Le délégué régional pour l'Amérique centrale et les Caraïbes a effectué une mission au Salvador du 19 mars au 8 avril. Il a eu des entretiens avec les ministères intéressés au sujet de la participation éventuelle du Salvador à la seconde session de la Conférence d'experts gouvernementaux sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire et de la diffusion des Conventions de Genève auprès des forces armées. Sur ce dernier point, il a également rencontré le directeur de l'Académie militaire. Enfin, il a pris contact avec l'Université catholique en vue de l'enseignement du droit international humanitaire.

En ce qui concerne la Croix-Rouge du Salvador, M. Leemann a eu de nombreux entretiens avec ses dirigeants et a assisté à deux réunions du Conseil suprême de la Société. Il a de plus visité les délégations départementales de San Miguel et Santa Tecla.

Dans le cadre de sa mission en Amérique centrale, à la fin de 1972, M. Nessi s'est arrêté au Salvador du 29 octobre au 1^{er} novembre. Il a été reçu par les ministres de la Justice, de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères, avec lesquels il a notamment abordé les questions relatives à la visite des lieux de détention, la diffusion des Conventions de Genève auprès des forces armées et aux radiocommunications du CICR.

Le délégué général pour l'Amérique latine a rencontré les membres du nouveau conseil suprême de la Croix-Rouge du Salvador. La discussion a essentiellement porté sur les activités de la Société, celles du CICR et la diffusion des principes de la Croix-Rouge auprès de la jeunesse. Enfin, M. Nessi a également visité la délégation départementale de San Miguel.

Visite d'un lieu de détention: Alors que le délégué régional du CICR se trouvait encore au Salvador, soit le 25 mars, une tentative de coup d'Etat avait lieu. M. Leemann effectuait aussitôt les démarches nécessaires et visitait le jour même une cinquantaine de personnes arrêtées en raison des événements et internées à la Direction générale de la Police nationale. Une seconde visite eut lieu le 6 avril, suivie d'une troisième, le délégué régional du CICR étant retourné au Salvador à cet effet le 24 avril.

Lors de sa mission à Salvador, en octobre, M. Nessi a visité une nouvelle fois la Direction générale de la Police nationale, où se trouvaient encore six détenus en raison des événements de mars.

Uruguay

Des délégués du CICR se sont rendus à plusieurs reprises en Uruguay soit en mai, en juin et juillet, de même qu'en septembre et en octobre. Ils ont eu de nombreux entretiens avec les autorités gouvernementales concernant la visite des lieux de détention, la diffusion des Conventions de Genève auprès des forces armées ainsi que les radiocommunications du CICR. Ils ont également rencontré des professeurs de la faculté de droit de l'Université de la République, à Montevideo, en vue de l'introduction de l'enseignement du droit international humanitaire. Enfin, ils ont pris contact avec les dirigeants de la Croix-Rouge uruguayenne au sujet de la diffusion des principes de la Croix-Rouge auprès de la jeunesse. Ils se sont informés des diverses activités de la Société nationale et ont visité la section de la Croix-Rouge à San José, où ils ont présenté un exposé sur le CICR et les Conventions de Genève.

Visites de lieux de détention: En juin, M. Moreillon a reçu l'autorisation de visiter les lieux de détention dépendant du ministère de l'Intérieur. Il s'est rendu dans quatre prisons de la capitale : la « Colonia Educativa de Trabajo », la prison pour femmes, la prison de Miguelete et la prison de Punta Carretas.

En octobre, M. Leemann a obtenu d'avoir également accès aux lieux de détention dépendant du ministère de la Défense. Il a visité l'hôpital militaire, la prison militaire N° 1 à « La Libertad », puis a fait une nouvelle visite à la prison de « Punta Carretas ».

Les délégués du CICR ont vu au total quelque 200 détenus pour des motifs ou délits d'ordre politique.

Venezuela

En 1972, le CICR a maintenu le siège de sa délégation régionale pour l'Amérique latine à Caracas.

A l'occasion de la mission qu'il a effectuée sur ce continent au début de l'année, le délégué général du CICR pour l'Amérique latine s'est arrêté en février au Venezuela, où il a eu divers entretiens avec les autorités gouvernementales et les dirigeants de la Société nationale.

M. Gaillard-Moret et le D^r Marti ont également séjourné à Caracas à l'issue de leur mission itinérante en Amérique latine, en décembre.

Quant aux délégués régionaux du CICR, ils sont restés en contact étroit avec les autorités vénézuéliennes, qui leur ont accordé une autorisation générale de visite des lieux de détention, de même qu'avec la Croix-Rouge nationale, notamment en ce qui concerne l'assistance aux détenus et la diffusion des Conventions de Genève.

Visites de lieux de détention: Les délégués régionaux du CICR se sont rendus, parfois à plusieurs reprises, dans 12 lieux de détention, soit: 3 à Caracas, 2 à San Juan de Los Morros et les autres à Bolivar, Dorado, La Pica, Los Teques, Maracaibo, San Cristobal et Tocuyto.

Ils ont vu au total près de 9000 détenus, dont quelque 200 pour des délits ou motifs d'ordre politique.

Asie

En 1972, les deux principaux champs d'activité du CICR en Asie ont été, d'une part, l'Indochine, d'autre part, le sous-continent asiatique.

Le délégué général du CICR pour l'Asie et l'Océanie, M. Jean Ott, a entrepris une mission qui l'a conduit, du 4 mars au 12 avril en Indonésie, à Singapour, en Malaisie et en Thaïlande, ainsi que dans les pays de la péninsule indochinoise et à Hong-Kong. Dans les quatre premiers pays, il s'agissait avant tout d'une prise de contact avec les autorités gouvernementales et les Sociétés nationales. En Indochine, le délégué général a soulevé les questions pendantes entre le CICR et les autorités, telles que prisonniers de guerre, détenus en raison des événements, secours médicaux, etc. A Hong-Kong enfin, il a étudié les possibilités qui s'offraient